Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation du nouveau médecin cantonal

Le Dr Jean Martin, médecin cantonal, a fait valoir son droit à la retraite. Pour assurer sa succession, le Conseil d'Etat a désigné le Dr Daniel Laufer, pédiatre à Nyon et ancien président de la Société vaudoise de médecine. L'activité de Jean Martin prendra fin lors de l'entrée en fonction de son successeur, prévue pour le 1er mai 2003.

Né en 1950, père de trois filles adultes, le Dr Daniel Laufer est installé en qualité de pédiatre FMH à Nyon. Il a fait ses études à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, et a obtenu le diplôme fédéral en 1975. Il a complété cette formation par des stages dans les hôpitaux universitaires de Bâle, Genève et Toronto. De 1990 à 2002, il a été médecin chef du Service de pédiatrie puis médecin agréé à l'Hôpital de zone de Nyon, devenu le GHOL (Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique.) Membre du Comité de la Société vaudoise de médecine, qu'il a également présidé, il siège dans diverses commissions cantonales et dans des groupes constitués dans le cadre de la politique associative de la SVM. Il a notamment participé aux discussions qui ont eu lieu au plan suisse en vue de mettre en ?uvre le Tarmed, nouveau tarif médical ambulatoire qui entrera en vigueur en 2004.

La candidature du Dr Laufer a été retenue parmi plusieurs dossiers d'excellent niveau. Il offre en effet un profil de personnalité bien adapté aux exigences du poste. Sa connaissance du monde médical vaudois est également un atout pour assumer sa tâche de médecin-conseil de l'Administration cantonale. Il participera à l'élaboration de la stratégie du Service de la santé publique qui doit intégrer de nombreux enjeux, comme le vieillissement de la population, les progrès médico-techniques et l'évolution en matière d'éthique médicale dans un contexte marqué par la hausse des coûts de la santé et par une pression budgétaire de plus en plus forte.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 décembre 2002

Charles-Louis Rochat, chef DSAS, 021/316.50.01 Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021/316.42.41